

# Charte de prêt des liseuses

## Conditions générales d'utilisation

Le service de prêt de liseuses est **réservé aux adhérents de la médiathèque de Meyzieu, ayant une cotisation à jour, âgés de plus de 12 ans**. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement. **Pour les abonnés mineurs, la charte doit être signée par l'un des parents ou représentant légal.**

## Modalités de prêt

Un seul prêt de liseuse par carte est possible à la fois.

La durée de prêt est de 3 semaines. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments fournis ne sont pas rendus. Les **pénalités de retard** sont également appliquées à la liseuse électronique, selon les mêmes modalités que pour les autres documents.

Les liseuses sont réservables quand elles sont déjà empruntées. La prolongation du prêt pour une durée supplémentaire de 3 semaines est possible si la liseuse n'est pas réservée par un autre usager. La réservation et la prolongation sont possibles à partir du catalogue en ligne de la médiathèque ou directement auprès du personnel de la médiathèque, à une banque de prêt.

Les liseuses se trouvent **Côté Rue**, au 2<sup>e</sup> étage de la médiathèque.

Le matériel prêté

KoboGlo	Kobo Clara	Vivlio Touch HD
Une liseuse électronique dans une pochette		
Un chargeur secteur	Un câble micro USB - USB	
Une housse de protection		
Un mode d'emploi papier		

## Matériel perdu ou détérioré

Tout usager qui égare ou détériore partie ou totalité du document emprunté doit le rembourser. Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel. A titre indicatif :

KoboGlo	Kobo Clara	Vivlio Touch HD
Date d'achat : 2012	Date d'achat : 2021	Date d'achat : 2021
Liseuse : 129,90 €	Liseuse : 129,99 €	Liseuse : 149,99 €
Housse de protection : 29,90 €	Housse de protection : 29,99 €	Housse de protection : 14,99€
Chargeur secteur : 14,90 €	Cable : 2,6 €	Cable : 2,6 €

Une décote de valeur sera déduite en fonction de la date d'achat du matériel. (-5 % par an)

## Recommandations d'usage

Avant la 1<sup>re</sup> utilisation, il est conseillé de lire le bref mode d'emploi papier fourni dans la valisette contenant la liseuse.

A leur retour, les liseuses sont remises dans leur état initial. **L'emprunteur est donc autorisé à modifier les contenus** et les paramètres proposés par défaut.

**La liseuse est un appareil relativement fragile :**

- conservez la housse de protection lorsque vous transportez la liseuse ; l'écran étant en verre, il risque de se fendiller s'il est soumis à une force ou un poids élevé ;
- assurez-vous que la liseuse ne risque pas d'entrer en contact direct avec des objets aux arêtes vives et coupantes, notamment lorsque vous la glissez dans un sac ;
- ne soumettez jamais la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes ; ne mouillez pas l'appareil ;
- nettoyez l'écran avec un chiffon doux et sec (n'utilisez pas de détergent).

Utilisez la liseuse dans un environnement propre.

Utilisez exclusivement le câble USB fourni ou l'adaptateur secteur.

**Désactivez la fonction sans fil dans les endroits où les communications radio sont interdites**, en particulier dans les établissements de soins et de santé.

Lorsque vous utilisez la liseuse à l'étranger, il relève de votre responsabilité de vous confirmer aux prescriptions suivantes : tension secteur, réglementation sur l'usage des produits sans fil, autres prescriptions ou consignes de sécurité.

Pour ne pas égarer les accessoires, rangez-les bien à l'intérieur de la pochette.

*Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte. Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en l'état, ou à rembourser le coût de remplacement.*

Prénom / Nom de l'emprunteur :

Prénom / Nom du Parent ou représentant légal pour les mineurs emprunteur :

N° d'adhérent :

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :  
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)